



GRAND PRIX DE HAUTE-SAVOIE 2016 **TROPHÉE INTERNATIONAL PAR ÉQUIPES**

Epreuve comptant pour le WAGR et le WWAGR

Vendredi 8, Samedi 9
et Dimanche 10 juillet 2016

Golf & Country Club de Bossey

Règlement de l'épreuve

- **Formule de jeu du Grand Prix** : 54 trous, 18 trous / jour, simple stroke-play, cut après deux tours (60 Messieurs, 18 Dames). Epreuve régie par le Règlement général des épreuves fédérales amateurs et les règlements spécifiques de la Ligue Rhône-Alpes.
- **Formule de jeu du Trophée International par Equipes** : 54 trous, 18 trous / jour, simple stroke-play, cut après deux tours (60 Messieurs, 18 Dames). Epreuve mixte par équipes de 3, cumul des deux meilleurs scores de chacun des trois tours du Grand Prix. Chaque nation, ligue régionale, comité départemental ou club peut présenter une à deux équipes, composées de joueurs et joueuses figurant dans le champ des inscrits au Grand Prix.
- **Ouverte** : aux licenciés F.F.G. s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 €, (ou pour les joueurs étrangers, licenciés dans leur pays d'origine), titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf. Non ouverte aux professionnels.
- **Epreuve non-fumeurs** : Oui
- **Champ des joueurs et inscriptions** :

Le nombre maximum de joueurs admis est fixé à 156, dont 36 Dames.

La sélection se fera suivant les critères définis par le cahier des charges des grands prix, à savoir :

- Les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR et dans les 1500 premières du WWAGR,
- Les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreront pas dans le champ avec leur classement
- En fonction du classement de l'Ordre du Mérite National
- En fonction de l'index.

Les inscriptions se feront individuellement, à l'aide de la fiche spécifique. Elles devront parvenir à l'adresse suivante :

Golf de Bossey
Château de Crevin
74160 BOSSEY
Tél. : +33.450.43.95.50
Email : gccb@golfbossey.com

Le droit de jeu sera remboursé aux joueurs non retenus pour la compétition ou qui se désisteraient avant la diffusion de la liste des joueurs retenus. Cette liste sera publiée dix jours avant le début de l'épreuve, sur le site www.golfbossey.com, ainsi que sur le site de la Ligue de Golf Rhône-Alpes (www.liguegolfrhonealpes.org).

• Droit d'inscription : _____

Le droit d'inscription est fixé à :

- 100 € pour les adultes non-membres du Golf de Bossey
- 50 € pour les jeunes de 19 à 25 ans (nés entre 1991 et 1997)
- 40 € pour les juniors de 18 ans et moins (nés en 1998 ou après)
- 50 € pour les membres de Golf de Bossey

• Tirage des heures de départ :

Un tirage est effectué pour les 2 premiers tours, en fonction des index et en parties homogènes. Le champ des joueurs est partagé en quatre :

- Le groupe A jouera le vendredi matin au 1 et le samedi après-midi au 10
- Le groupe B jouera le vendredi matin au 10 et le samedi après-midi au 1
- Le groupe C jouera le vendredi après-midi au 1 et le samedi matin au 10
- Le groupe D jouera le vendredi après-midi au 10 et le samedi matin au 1

Pour le 3^{ème} tour, les départs se feront en ordre inverse des résultats cumulés des deux premiers tours, avec des blocs intercalés de départs Dames.

• Départage :

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place, le départage se fera par un play-off «trou par trou» sur les trous 1 et 18.

• Prix :

3 prix brut Messieurs, 3 prix brut Dames pour le Grand Prix
1 trophée pour l'équipe vainqueur du Trophée International par Equipes

• Remise des prix :

Au club-house, 15 mn après l'arrivée du dernier joueur.

• Comité de l'épreuve :

Il sera composé de l'Arbitre, du Représentant de la Ligue ainsi que du Capitaine et du Directeur du Club.